



LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : www.basketprovence.fr - Email : ligue@basketprovence.fr

Compte rendu du Bureau Directeur du 18 mars à Marseille BD N° 03/2013-2014

Membres présents : BRUYERE Jean Pierre, CORDIER Adrien, NERIN Cyrille, THOMAS Bernard, VAN HUFFEL Marie Pierre, ZAZZI Daniel

Membres excusés : CERASE Jean Louis, HEINRICH Béatrice, PEREIRA Georges, PETITBOULANGER Arnaud, ROUGER Jean Claude

Ouverture du Comité Directeur à 19h15

Intervention de Jean Pierre BRUYERE :

Compte rendu du Comité Directeur fédéral du 15 mars 2014 :

- Tarif des licences, Le prix de la licence AS (U17 et plus) est fixé par la FFBB à 24€ (1/3 pour chaque organisme), le prix de la licence AS (U15 et U14) est fixé par la FFBB à 12€ (1/3 pour chaque organisme).
- La Coopération Territoriale d'Equipe (CTE) devient Entente, elle est possible uniquement au niveau départemental.
- La règle des brûlés est modifiée, le nombre de joueur est réduit à 5 pour les catégories U20 et inférieur, le nombre en senior est inchangé à 7.
- Les U14 et U15 sont autorisés à disputer 2 rencontres dans le même week-end.
- Le barème des arbitres sera uniformisé sur la France, la tarification sera fixée lors du Comité Directeur fédéral du mois de mai. Sur le plan régional, une hausse de la cotisation à la caisse de péréquation sera inévitable pour les clubs.
- Une réforme de la Coupe de France est validée. L'explication a été envoyée par mail aux clubs provençaux.
- Le déploiement d'e-Marque se passe bien, 75 rencontres à ce jour, et pas de problème majeur constaté. Les championnats de France Jeunes, NF3 et NM3 auront l'obligation d'utiliser ce système à partir du 1er janvier 2015.
- Les Universités d'été se dérouleront en Provence du 21 au 24 aout.
- La gestion des licences et des mutations sera entièrement à la charge des Comités (environ 4800 modifications de licences faites en France).
- En 2020, le Comité Directeur fédéral devra respecter la parité.
- Les surclassements U7 seront autorisés la saison prochaine.

Les informations régionales :

- Réception des clubs corporatifs le 11 mars à la Ligue, avec une remise d'un Kit de table de Marque. Bravo à Colette Pin pour son travail.
- Le prix des licences U11 et en dessous sera gratuit à partir du 1er avril.
- Le dossier du CNDS à été déposé.
- Une demande de subvention au CR a été déposé, pour le financement d'équipements informatiques à destination des clubs. Si cette subvention est accordée, la Ligue proposera aux clubs d'acheter un ordinateur portable pour 150€ au lieu des 400€ (participation de 150€ du CR, 100€ de la Ligue).
- La finale régionale du Challenge U13 s'est déroulée à Digne le 16 mars, Paoline Pereira et Martin Niflore seront accompagnés par Patricia Loudun Lavenir à Paris. La Ligue souhaite récompenser un membre du club d'accueil en lui permettant d'accompagner les deux jeunes pour les finales de Coupe de France. Une modification du règlement du challenge sera apportée en ce sens.

Présentation du tarif des licences 2014/2015 :

- Une hausse des tarifs est appliquée, suite à l'utilisation d'un cabinet comptable qui prendra en charge la gestion comptable de la Ligue.
- Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du Règlement Financier 2014/2015 :

- Les tarifs concernant l'arbitrage et la péréquation sont reportés, en attendant la décision de la FFBB sur les nouveaux tarifs.
- Le principal changement est appliqué sur les tarifs de formation d'entraîneur. En effet, le coût des stages est globalement déficitaire. Une séparation est faite entre les stages de formation et l'inscription à l'examen.
- Le règlement financier est adopté à l'unanimité.

Intervention du Secrétaire Général :

- Les premières parutions du Bulletin Régional d'Information ont été faites.
- Les convocations pour l'AG vont partir début avril, ainsi que l'ouverture d'un poste au Comité Directeur.
- Visite d'Océane Launay et Mathieu Souchois sur le site de Ste Tulle pour faire le point sur l'organisation des UE. Une première réunion du Comité de pilotage se tiendra le 25 mars à Manosque.
- Un courrier d'information sur les obligations sportives sera envoyé aux clubs concernés.

Intervention de Marie Pierre Van Huffel :

- Le cahier des charges de l'Open Féminin a été modifié pour optimiser l'organisation, il sera envoyé rapidement aux clubs. La dotation aux équipes sera renouvelée.
- Une réflexion sur les obligations sportives des équipes féminines a été menée avec la Commission Sportive et le Secrétaire Général, l'objectif est de valoriser les clubs qui respectent les règles. Un projet de Label Régional de Formation est à l'étude.
- Le Trophée de la Femme a été remis à Eliane Benkhira lors de la rencontre FOPB/Boulazac. L'initiative est positive et devrait être renouvelée.
- Un projet de journée du basket féminin est en préparation.
- Un projet d'Open Féminin U15 est également à l'étude.

Intervention d'Adrien Cordier :

- La préparation à l'examen d'arbitre se poursuit, 4 candidats ont réussi les tests préparatoires mis en place de la CRO.
- Les deux arbitres présents au TIL de Voiron terminent aux deux premières places.
- 2 arbitres provençaux sont retenus pour les sélections Haut Niveau.
- Adrien Cordier annonce sa démission du poste de Président de la CRO pour des raisons professionnelles. Il restera cependant membre de la Ligue pour aider la CRO dans ces missions. Il propose Antoine Lot pour lui succéder à partir de la saison prochaine.

Intervention de Daniel Zazzi :

- La préparation de l'UE est en cours.

Intervention de Bernard Thomas :

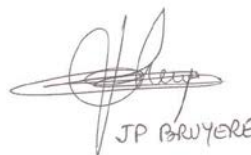
- Les dossiers continuent d'avancer, il existe un petit problème avec le CD 84.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 21h.

Le Secrétaire Général
Monsieur Cyrille NERIN



Le Président
Monsieur Jean Pierre BRUYERE



JP BRUYERE